



● Extraits du rapport annuel d'Amnesty sur l'Iran ● Un diplomate iranien au banc des accusés ● La persécution des proches d'Ayatollah Shirazi ● Un prisonnier politique exécuté et 38 autres menacés ● Deux opposants nationalistes arrêtés ● Des parlementaires britanniques condamnent le terrorisme iranien ● Code pénal inhumain islamique ● ●

Rapport annuel
d'Amnesty International sur l'Iran

Arrestations politiques, tortures, exécutions... continuent

Dans son rapport annuel (1996), l'Amnesty International rend compte de la situation des droits de l'homme en Iran dont nous reproduisons ici certains points essentiels:

"Comme les années précédentes, arrestations à caractère politique, tortures, procès inéquitables et exécutions sommaires ont été signalés. Des prisonniers d'opinion figuraient au nombre des milliers de prisonniers politiques détenus en Iran; certains étaient incarcérés sans inculpation ni jugement, d'autres purgeaient de longues peines d'emprisonnement infligées à l'issue de procès inéquitables. Des peines de flagellation ont continué d'être appliquées à"

La persécution des proches d'Ayatollah Shirazi continue

M. Seyed Mehdi Shirazi, fils d'Ayatollah Shirazi, dignitaire religieux iranien, a été arrêté le 19 juin dernier sur la route Ghom - Téhéran. (D'après un communiqué de l'islamologue iranien résidant en Allemagne, M. Mehdi Haéri, paru dans le journal Keyhan de Londres, le 27 juin 96).

C'est le deuxième fils de M. Shirazi qui vient d'être arrêté, après l'arrestation, il y a huit mois, de son fils aîné, Mortéza Shirzi, et d'un certain nombre de ses disciples.

Dans la même journée, deux autres partisans de M. Shirazi sont arrêtés à leur domicile : Seyed Tallal Nasrollah et Ali Romeyssi.

Par ailleurs, Amnesty international fait part dans sa dernière chronique (juillet-août 96) de ses inquiétudes sur le sort d'une autre personnalité religieuse (sunnite), Cheik Makki Akhnoud, détenu depuis le

Italie :

Un diplomate iranien au banc des accusés

Trois ans après la terreur d'un opposant iranien en Italie, **Mohammad Hossein Naghdi**, le procureur général de Rome a annoncé le 15 juillet dernier l'ouverture du procès des accusés de cet assassinat où une fois de plus la responsabilité directe du régime iranien est mise en évidence.

La victime était un ancien chargé d'affaires de l'ambassade de la République islamique d'Iran en Italie, qui avait démissionné très tôt de son poste, en 1982, et qui avait obtenu le droit d'asile du gouvernement italien. Depuis, il représentait le mouvement des *Modjahédines du peuple* (C.N.I.) dans ce pays.

Parmi les accusés du procès on trouve, entre autres, un iranien nommé Ali Réza

La mise en application officielle du code pénal islamique

Des peines les plus cruelles, inhumaines et avilissantes, flagellations et amputations, sont infligées aux condamnés.

Annoncé par le procureur général, Mortéza Moghtadaï, le code pénal islamique est entré officiellement en application, le 11 juillet 1996.

On y trouve notamment les peines suivantes:

Pour le vol : **amputation de quatre doigts de la main droite**. En cas de récidives, **on coupe le pouce** et en dernier lieu, c'est **l'emprisonnement à vie**.

Pour la concussion : dédommagements assortis de **74 coups de fouet**.

Pour le trouble causé à l'ordre public ou le tapage : de 3 mois à 1 an de prison et **74 coups de fouet**.

Pour l'extorsion sous la menace du couteau ou d'arme à feu : de 6 mois à 2 ans de prison assorti de **74 coups de fouet**.

Un prisonnier politique exécuté et 38 autres menacés d'exécution

Le 22 juin 1996, **Ahmad BAKHTARI**, 38 ans et membre de l'*Organisation des Fédayines du Peuple d'Iran (Minorité)*, fut exécuté. Arrêté en 1987, il a été condamné à 10 ans de prison. Il avait rencontré Maurice Capitorne, émissaire de la commission des droits de l'homme de l'ONU, l'année dernière. Ce dernier lui avait annoncé qu'il serait libéré au terme de sa période de condamnation. Son frère, **Ali BAKHTARI**, également a été exécuté en 1988 et ce lors des exécutions sommaires qui ont eu lieu suite au cessez-le-feu avec l'Irak.

Dans son communiqué du 5 juillet 1996, le *Comité de Défense des Prisonniers Politiques et d'Opinion d'Iran* a fait part de cette exécution. Il a publié les noms des prisonniers politiques menacés d'exécution.

Ci-dessous la liste nominative :

Majid **ZAHEB GHADAM**, Mehrdad **KALANI**, Hossein **HEIDARI**, Hassan

Arrestation de deux opposants nationalistes

Le 22 juin 1996, **Réza BAKHTIARI** et **Parviz YOUSSEF-CHAHI**, deux opposants nationalistes, sympathisants de l'*Organisation des Jeunes du Parti du Peuple d'Iran (PPI)*, ont été arrêtés à leur domicile à Kermanchah (ville située à l'ouest de l'Iran).

Des centaines de livres, de vieilles publications, une machine à écrire et une photocopieuse ont été saisies lors de cette descente.

Le PPI est dirigé par l'ancien ministre du Travail iranien, **Daryouche FOROUHAR** qui qualifie ces arrestations de violation des droits individuels et politiques du peuple et appelle à la libération immédiate de ces deux opposants. (Keyhan du 27 juin 1996).

titre de châtement judiciaire. Plusieurs cas de "disparition" ont été signalés, tant en Iran qu'à l'étranger. Au moins 47 personnes, dont les prisonniers politiques, ont été exécutés.

...
En avril, une dizaine de personnes ont été abattues à l'Islamshahr par des gardiens de la révolution, au cours de manifestations contre la hausse des prix et la pénurie d'eau. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées.

...
Les procès politiques continuaient de ne pas respecter les normes internationalement reconnues en matière d'équité... Les audiences souvent à huit clos... De nouvelles informations ont fait état de tortures et de mauvais traitements infligés aux prisonniers... Au moins trois personnes seraient mortes en détention, ou peu de temps après leur libération, apparemment des suites de tortures et de mauvais traitements.

...
Des peines cruelles, inhumaines et dégradantes, comme la flagellation et l'amputation, ont continué d'être prononcées. Il semble qu'un grand nombre d'infractions étaient punies de peines de flagellation, souvent assorties de peines d'emprisonnement.

...
Des "disparitions" ont été signalées tant en Iran qu'à l'étranger... La menace d'une exécution extrajudiciaire pesait sur de nombreux iraniens vivant en exil, ainsi que sur des ressortissants de pays étrangers.

...
Comme les années précédentes, Amnesty International estimait que le nombre réel d'exécutions pour des crimes politiques ou non politiques... était bien supérieur aux chiffres connus officiellement...

Un diplomate iranien...

Yazdi Néjade, membre des services de renseignement iranien, recherché par la police pour trafics illicites de matériels et d'équipements nécessaires à la fabrication d'armes chimiques.

Au premier banc des accusés et absent en raison de son immunité diplomatique, se trouve un diplomate de l'ambassade d'Iran en Italie, dont tous les témoignages indiquent qu'il a été un des instigateurs de l'assassinat.

Certains groupes parlementaires d'Italie, dont la Gauche démocratique, ont interpellé leur gouvernement sur la façon dont il envisage de mettre fin aux activités illégales des étrangers qui profitent de leur immunité diplomatique sur le sol italien.

Nouvelles du Kurdistan Arrestations Exécutions des prisonniers Agression armée iranienne contre les camps de réfugiés

Le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran déclare dans ses derniers communiqués (juin-juillet 96), que le régime iranien s'est lancé pendant cette période dans une campagne de répression et d'agression suivie de "déportation et de désolation" dans les régions peuplées par les kurdes.

● Depuis le mois de juin 1996, un grand nombre de prisonniers kurdes dont **Mohammad Saleh** et **Azguine Djahangiri** (de la région d'Oroumyé) a été exécuté sous différents prétextes.

● Des détenus kurdes, membres du PDKI, sont morts sous la torture. **Kazéme Mirzaï**, arrêté le 19 juin dernier à Oroumyé et accusé d'être membre de ce parti, est mort à la suite des tortures qu'on lui a infligées.

● Poursuivant sa politique de déportation afin de modifier la composition ethnique des régions, le gouvernement iranien a recommencé à expulser la population kurde des villes situées à l'ouest de l'Iran où Kurdes et Azéris vivent ensemble. A cet effet, les autorités saisissent les biens des habitants kurdes en les obligeant à abandonner leur terre et maison. Une dizaine de familles ont été jusqu'à présent expulsées de leur terre.

● Selon le communiqué du 30 juillet de ce parti, le vendredi 26 juillet, des troupes motorisées et des unités de **pasdarans** (gardiens de la révolution) iraniens pénètrent à l'intérieur du territoire du Kurdistan irakien à plus de 70 km de la frontière iranienne et s'arrêtent dans la région de **Koy-Sindjak** (zone de sécurité créée par l'ONU). Les troupes d'agression commencent alors à bombarder au canon et à la roquette les bases du PDKI et les camps de réfugiés kurdes iraniens situés dans la région. Du 28 au 29 juillet, au total sept camps de réfugiés ont été bombardés, des milliers d'entre eux sont évacués dont 1500 se trouvent actuellement dans la ville d'Arbil où ils sont rassemblés devant la représentation de l'ONU.

Un groupe de parlementaires britanniques fait le bilan du terrorisme d'Etat du régime de Téhéran à l'étranger

Le groupe parlementaire britannique sur les droits de l'homme affirme que l'Iran participe à l'assassinat de ses opposants à l'étranger.

Le journal *Herald Tribune*, publié à Londres et daté du 10 juillet 1996, rapporte qu'un groupe de parlementaires britanniques a affirmé l'existence des preuves concernant les activités grandissantes de la République islamique d'Iran contre ses opposants à l'étranger.

Dans le communiqué publié par ce groupe, on retient que durant les 17 dernières

Trente-huit prisonniers menacés...

SALIMI, Fariborz **MOHAMADI**, Iradj **DJAVAHERI**, Fariborz **MOGHADDER**, Sadegh **SALIMI**, Mohssen **GARDECHE FARD**, Youssef **AMIRTCHIAN**, Moslem **TORBATI**, Abdol-Karim **KOUCH-RAVI**, Saïd **NOROUZ-BEYGH**, Hamid **MIR SAIDI**, Homayoun **MIR SAIDI**, Vali-Ollah **VAHEDI MARZAN**, **KALATEH**, Abbas **MOHAMADI FARD**, Ali **SAGHARI**, Abbas **ALI POUR**, Madjid **HOSSEINI**, Hassan **MOGHADDAI**, Hamid **KHAZEI**, Farchad **AZIZ ZADEH**, Ali **SAREMI**, Mohamad **ZAREH**, Akbar **CHAFAGHAT**, Ali-réza **CHARIAT-RAZAVI**, Asghar **KI-CHI**, Massoud **DEHNAVI**, Mehrdad **ABRICHAM KAR**, Vahid **TCHITGAR**, Davoud **SOLEIMANI ACHRAFI**, Parviz **DAHOU**, Behnam **ALI-ABADI** (incarcéré à la prison de Gorgan), Karim **TAHMASBPUR** (incarcéré à la prison de Tabriz).

Persécution des proches ...

premier semestre de 1994 et condamné à trois ans de prison et soixante-quinze coups de fouet.

Selon Amnesty, des douzaines de disciples de certains dignitaires religieux iraniens, dont au moins vingt-trois partisans d'Ayatollah Shirazi ont été arrêtés en 1995 et 1996.

Le cas de Cheik Akhnoud est préoccupant car il serait affecté de diverses maladies, notamment d'ulcères et de troubles cardiaques et il n'a pas été autorisé à consulter un médecin ou un avocat de son choix. Amnesty ajoute que durant sa détention, il a été maintenu au secret et torturé.

années, plus de 150 tentatives d'assassinat des opposants à l'étranger ont été mis en exécution dans 21 pays. Environ 350 personnes ont été tuées ou blessées lors de ces activités terroristes. Les deux tiers de ces attentats ont eu lieu durant les 7 ans de la présidence d'Ali Akbar Hachémi Rafsandjani.

Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat a été fondé en mars 1993. Composé de divers personnalités et membres de l'opposition iranienne en exil, il se veut indépendant des partis politiques. Il s'est fixé la tâche d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur les violations des droits de l'Homme en Iran et sur le terrorisme d'Etat pratiqué par la République islamique à l'encontre de ses opposants à l'étranger.

Adresse du Comité :
**42, Rue Monge
75005 Paris France**

Compte postal :
**CCP
3943263 W la source
France**

Fax : 43 44 14 52